



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

HÔ HÔ Ôte-toi de mon espace réservé !

Les humains avec des défis de mobilité souhaitent arriver à Noël en même temps que tout le monde !

Maria, le 1er décembre 2022- Le Regroupement des associations des personnes handicapées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RAPHGÎ) rappelle à la population, l'importance du respect des espaces de stationnements réservés.

« L'opération **HÔ HÔ Ôte-toi de mon espace réservé**, est un rappel citoyen annuel, que la sécurité des personnes qui vivent avec des défis de mobilité est importante. Les espaces réservés sont des besoins essentiels et non des privilèges. Durant le magasinage des fêtes, avec cette neige bien installée, quel bon moment pour les citoyens et les citoyennes de défendre ce droit à l'inclusion à nos côtés », lance le directeur général Ghislain Gagnon.

Pour contrer le phénomène, le RAPHGÎ distribue, depuis près de quatre ans des *Contraventions de Civisme* dans le but d'être installés sous l'essuie-glace des usagers fautifs. Il s'agit d'un avertissement pour le ou la propriétaire du véhicule, ainsi qu'un rappel aux passants que **les espaces bleus sont réservés aux détenteurs et détentrices de vignette exclusivement.** Même pour cinq minutes.

« Le RAPHGÎ, qui compte treize (13) associations, remarque une légère diminution des infractions sur le terrain, mais il reste encore du chemin à faire. Il faut constamment conscientiser la population. Lorsqu'il y a des intempéries ou des températures plus froides, la paresse semble s'installer, ils sont plus nombreux à occuper illégalement un espace dédié à la sécurité d'un humain », poursuit le directeur général.

En plus d'être un manque flagrant de civisme, l'amende potentielle pour un stationnement illégal peut atteindre trois cent treize dollars (313\$), avec les frais d'administration. De l'argent qui, selon le RAPHGÎ, pourrait servir à gâter un proche durant la période de réjouissances ou à faire un don à un organisme local. Ces options sont supérieures à celle de brimer le droit d'une personne handicapée et de mettre sa sécurité à risque, pour gagner quelques pas.

Bonne Journée internationale des personnes handicapées (03-12-22) et passez un agréable temps des fêtes!

– 30 –

Source : Ghislain Gagnon, directeur général

raphgi@telus.net 418-752-0744

<https://www.ophq.gouv.qc.ca/evenements/journee-internationale-des-personnes-handicapees.html>